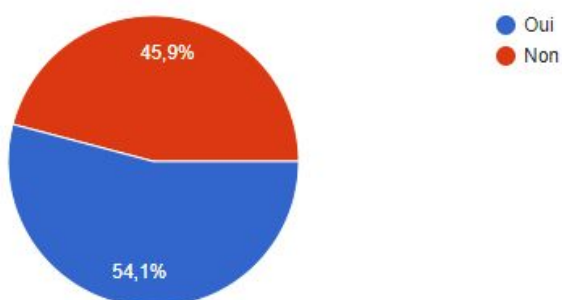
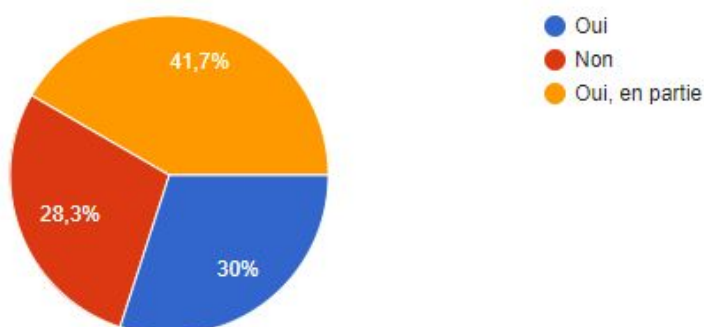


# ENQUETE LYCEE 4.0

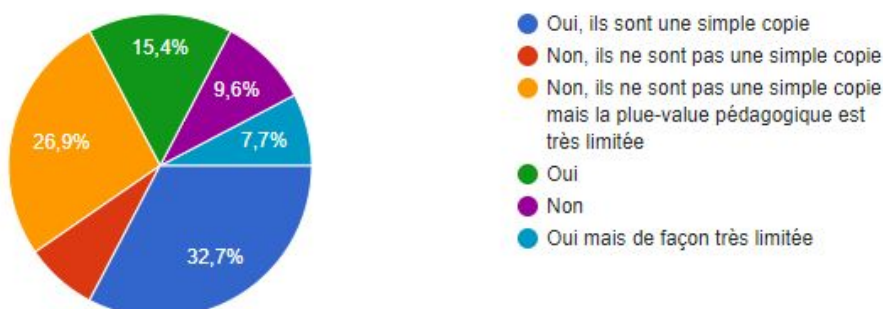
Avez-vous été associé à la mise en place du dispositif « lycée 4.0 » ?



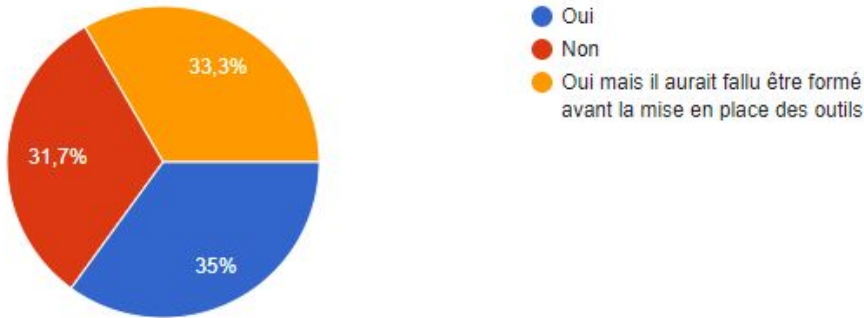
Les ressources et outils numériques mis à votre disposition ont-ils été l'objet d'un choix exprimé lors de réunions d'équipes pédagogiques ou en conseil pédagogique ?



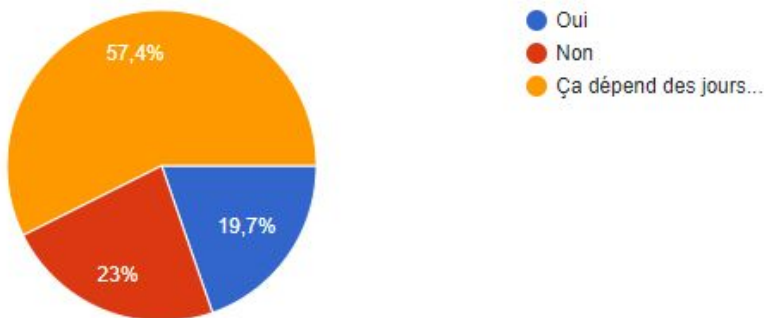
Les manuels numériques mis à disposition sont-ils une simple copie électronique des manuels existants ou apportent-ils une plus-value pédagogique ?



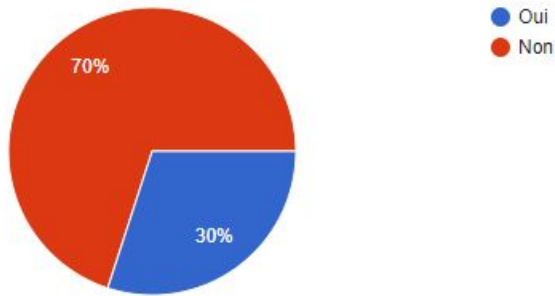
**Un plan de formation d'initiative locale est-il proposé pour vous former à ces nouveaux outils ?**



**Avez-vous accès à une connexion internet de qualité au sein de votre établissement ?**



**Les élèves ont-ils le moyen de charger les tablettes lors de la journée afin qu'elles soient opérationnelles sur l'ensemble des cours ?**



## Expression libre sur le « lycée 4.0 »

*Actuellement, seulement 50 % des élèves de ma classe disposent d'un ordinateur... Et ils oublient régulièrement de le prendre... Très compliqué de fonctionner ainsi. Nous attendons toujours les formations prévues pour les enseignants... Aucune pour l'instant. Les élèves qui possèdent un ordinateur commencent seulement à pouvoir depuis 3 semaines télécharger les manuels numériques qui n'étaient pas encore disponibles sur la plateforme. Le téléchargement est très compliqué car les éditeurs ne fonctionnent pas tous avec la même plateforme... Donc plusieurs modes opératoires différents. Les classes affectées par les éditeurs sur les manuels ne sont pas les bonnes, donc aucun suivi élève possible comme prévu initialement...*

*La gestion du dispositif lycées 4.0 par la région laisse à désirer. il y a trop d'interlocuteurs .si non il faut compter pour chaque établissement qui démarre une année transitoire le temps que tout se mette en place.*

*Trop de personnes concernées et un manque cruel de communication*

*A peu près la moitié des élèves n'ont pas de tablettes ce qui rend leur usage compliqué, de plus nombreux sont les élèves qui préfèrent aller sur internet et les réseaux sociaux lors des cours, d'où l'intérêt très relatif de tablettes.*

*Cela coute cher, mais quel est véritablement l'intérêt, moi je cherche encore : les élèves n'écrivent plus ils "tapent", consulte internet à tout va (impossible de voir ce qu'ils font puisque l'écran cache ce qu'ils font, et quand tu arrives), ... des bornes wifi partout sans tenir compte de l'aspect sanitaire (personne n'a posé la question !), et beaucoup, ...*

*Beaucoup trop de problèmes techniques, ce n'est toujours pas opérationnel*

*Certains manuels sont un enrichissement d'autres non,*

*La mise en place définitive du dispositif (manuels numériques sur poste élève, pack office indissociable avec les manuels numérique, wifi pour les élèves)*

*Le WIFI fonctionne de façon aléatoire, les élèves n'ont pas tous reçu leur ordi et certains n'ont pas les moyens d'en acheter un.*

*Les livres numériques des élèves ne se chargent pas tous facilement et on ne peut pas toujours écrire dessus. C'était plus facile avec le manuel vidéo-projetable.*

*Les profs n'ont pas leur livre numérique ou les codes pour les télécharger. Chacun essaye de se débrouiller dans son coin. Certains sont retournés aux photocopies comme avec l'éditeur Delagrave. J'ai le sentiment de perdre mon temps. De plus les élèves ne savent pas utiliser les logiciels de traitement de texte ou les boîtes à outils fournis avec le livre numérique.*

*J'ai passé des heures de cours à essayer de connecter leur ordi en wifi ou à télécharger le pack office ou des manuels. Mais le wifi fonctionne très mal (je n'ai pas de borne relais dans ma salle mais il y en a une d'installer dans la salle informatique... cherchez la logique ?). Bref pour l'instant c'est une catastrophe*

*Les élèves se demandent quand ils pourront travailler avec le matériel acheté. Matériel, qui malgré des aides, reste un matériel couteux. La connexion est plus que problématique. Les manuels ne sont pas encore téléchargés. Projeter un manuel est aussi problématique, parfois cela fonctionne et parfois pas. Les conditions de travail étaient meilleures à l'époque du manuel papier, chaque élève avait ses affaires et cela fonctionnait.*

*Très bien*

*Pas d'équipements fourni au professeurs livre numérique n'existe pas dans ma matière seulement en pdf refusé à l'achat par le proviseur donc plus de manuels scolaires (cuisine)*

*On peut facilement fausser ce questionnaire ...*

*Phase très longue (septembre -> janvier) de mise en place technique, d'ailleurs pas encore complètement terminée (livres pas tous téléchargeables à ce jour.) On peut espérer qu'en septembre prochain les bugs de démarrage seront derrière, mais il n'en reste pas moins que les terminales passent le bac dans 5 mois et que, pour eux, c'est clairement une moins-value pédagogique !. L'aspect (hyper) chronophage -pour tous- est une vraie dimension. Les photocopies semblent avoir... augmenté ! (Par exemple parce que comme il n'est pas possible de savoir qui aura son ordi/sa tablette ou tout simplement si cela marchera...) il faut des photocopies... de tout !*

*On peut cependant espérer une évolution positive de l'acte pédagogie qui sera plus en phase avec les élèves d'aujourd'hui. Le cours "magistral descendant" fait bel et bien partie du siècle d'avant. La "pédagogie inversée", porteuse de sens, fait son entrée en salle des profs.... À petits pas, voir à reculons...*

*Le réseau ne marche toujours pas. Pas de livres numériques disponibles pour les matières professionnelles. Tous les élèves ne sont pas équipés ou ne savent pas s'en servir correctement et nous ne sommes pas formés ni n'avons le temps de le faire par nous-même. Les élèves devraient avoir des heures de prises en main des outils et réseau internet et utilisation consciente et sécuritaire des réseaux sociaux.*

*Opération décidée à la hâte, sans suivi réel, appliquée en discontinu. On se moque des élèves, de leur famille et des équipes. Travail sans réflexion en amont alors que les outils et les moyens développés auraient être très fructueux, pour tout le monde, s'ils avaient été envisagés avec bon sens, collaborativité et graduation. Les équipes, devront faire le travail de se l'approprier, avec leurs élèves. Ça passera, mais pas du TOUT grâce à ceux qui ont parachuté ce truc irréflecti sans respect des gens et dans une méconnaissance complète du terrain (éditeurs compris). C'est relativement lamentable. Et ce que j'écris, reflète bien le vécu de mes collègues au lycée et je pèse mes mots. Nous déposerons prochainement une motion au CA de notre établissement pour rendre compte de cette cacophonie, opérée sur fond d'argent publique, faut-il le rappeler. Merci d'avoir pris la peine, de faire, ce qu'évidemment notre administration ne fera jamais, tout comme la collectivité régionale d'ailleurs.*

*Concernant les manuels numériques, la qualité dépend de l'éditeur. En revanche chaque éditeur a développé une application pour télécharger les manuels et c'est long de toutes se les procurer. Nous ne sommes toujours pas opérationnels pour les manuels numériques dans mon lycée.*

*Il a été particulièrement désagréable d'être placés devant le fait accompli, sans pouvoir parler de l'intérêt pédagogique d'un tel dispositif ni de ses implications "philosophiques" ...*

*Une déconnexion totale entre les informaticiens donneur d'ordre, l'administration et la demande pédagogique. Les livres numériques coûtent chers et sont valables un an. Pas de logiciels gratuits opposés à Microsoft imposés ! Bilan carbone du numérique contre le papier non publié. Aucune étude d'impacts sur les ondes wifi publiées en CHSCT. Une élève enceinte est exposée aux ondes. Que risque le fœtus ? Le réseau wifi par le rectorat doit*

*interdire l'accès aux tni,tbi, photocopieuse. Les utilisateurs lourds en informatiques sont abandonnés. Pas de renouvellement des postes spécifiques type cao, entretien des labos type stidd et sciences ingénieur. 2 réseaux wifi dans notre établissement, instables... Des élèves de cap, non inclus dans le dispositif ont acheté un pc par erreur. Les terminales ont acheté un pc, sans utilisation pédagogique en décembre. Les écrans des pc sont minuscules. Pas d'étude d'impact sur la vue, après 3 ans d'utilisation en lycée. Les sections sts ont été retirées du dispositif. Dans notre lycée François premier, le lycée 4.0 génère du mal être, ou de la rigolade... par les élèves, parents et profs.*

*Ce dispositif met à mal les enseignants quant à la gestion de leurs classes. Beaucoup d'élèves sont rivés toute la journée sur leur écran à regarder des vidéos ou des jeux en ligne.*

*On constate une addiction aux écran vidéo. Les élèves regardent des films ou jouent à des jeux en ligne lors de leur moment de pause voir même en étude ou encore en cours. Des familles se sont endettées pour fournir une tablette ou ordinateur à leur enfant. Les familles ont la possibilité de payer le matériel numérique en plusieurs fois avec intérêt sans qu'elles soient avisées que cela équivaut à contracter un crédit. Les fonds sociaux ne sont pas abondés suffisamment pour pouvoir venir en aide aux familles ne pouvant pas acheter une tablette ou un ordinateur. Les manuels numériques pour cette filières spécifiques ne sont pas tous disponibles en téléchargement et il reste donc à la charge des familles de les acheter au format papier.*

*Si l'idée est louable la mise en place laisse grandement à désirer. Le prestataire de services, notamment pour les manuels numériques n'a pas pris conscience de l'ampleur de la tâche et de la demande et donc ses services ont été plus que médiocre.*

*C'est du grand n'importe quoi - beaucoup d'annonce médiatique et d'esbroufe pour un résultat catastrophique vu que rien ne fonctionne le 29 janvier 2018*

*Les manuels numériques sont devenus disponibles pour les élèves très tardivement (début janvier 2018). Ainsi les élèves n'ont pas pris le réflexe d'apporter systématiquement leur tablette en cours. Un certain nombre d'entre eux n'ont toujours pas activé leur connexion à l'ENT. La tablette est un outil à double tranchant : du positif par l'utilisation de logiciels et/ou de documents pendant les cours sans devoir se déplacer en salle informatique (d'où une grande souplesse et réactivité) ; du négatif car les élèves peuvent regarder tout autre chose que ce qu'on leur demande.*

*Commencer par ne la mettre en place qu'en seconde, puis chaque année, la prolonger. Ajouter au cahier des charges pour le réseau, la possibilité de se connecter directement aux photocopieurs. Tenir compte des réseaux précédents : celui de Vitry le François, géré en interne par quelqu'un de très compétent, était de bien meilleure qualité que celui proposé par le prestataire de service, avec un coût bien supérieur pour la collectivité. Proposer au niveau académique ou au national, une banque de données libres de droit contenant des exercices, des cours, ... afin de ne pas faire payer à la collectivité une simple image de page de livre sans valeur ajoutée pédagogique. Par exemple, en mathématiques, des associations de profs comme Sésamath, propose ce type de documents.*

*Tout a été mis en place dans la précipitation, sans concertation des professeurs ou des parents/élèves. Au niveau du matériel, certains élèves n'ont reçu leur tablette ou ordinateur qu'en décembre, certains manuels numériques n'ont été disponibles qu'après les vacances de la Toussaint et ont été régulièrement inaccessibles. Il demeure compliqué de les télécharger.*

*Les élèves apprécient d'avoir une tablette mais regrettent en revanche les manuels papier qu'ils trouvaient plus pratiques*

*Il faut bloquer sur le réseau les réseaux sociaux, les jeux, le téléchargement de films, de vidéos etc... Les élèves ne l'utilisent pas forcément à des fins d'apprentissage. D'ailleurs, certains élèves se rendent compte que l'utilisation constante de l'ordinateur les fatigue et qu'ils sont concentrés sur autre chose que le travail. Les professeurs ne*

*peuvent pas passer leur cours à vérifier que les élèves travaillent correctement. Un outil difficile à maîtriser en classe, car son intégration n'a pas été forcément bien réfléchi. Et je me questionne sur ; on nous dit de lutter à l'addiction contre les écrans, et on leur met cela entre les mains. Et ceux qui présente une addiction on leur enlève. Où est l'égalité des chances pour tous ?*